

Luthier - Guitare (sfpme)



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Un luthier est un artisan qui fabrique, répare et restaure les instruments de musique à cordes pincées ou frottées tels que les violons, altos, violoncelles, guitares, guitares électriques etc.
Le luthier guitare est spécialisé dans la construction, réparation et réglages de guitares classiques, guitares acoustiques (folk, jazz, classiques), électriques, basses et autres instruments à cordes comme banjo, charango, mandoline.

Débouchés

Le luthier guitare peut travailler en atelier, comme indépendant à la création et réparation d'instrument pour une clientèle d'amateur de musique. Il peut également être sollicité par des commerces d'instruments de musique afin de réparer ou régler les instruments mis en vente.

Qualités

- Respecter les matières premières
- Faire preuve d'habileté manuelle fine
- Etre créatif
- Respecter le client (magasin)
- Avoir le sens de la mémoire (magasin)
- S'intégrer dans une équipe
- Apprécier la musique et pratiquer éventuellement d'un instrument
- Connaître l'acoustique
- Avoir une bonne connaissance des matériaux utilisés
- Avoir le sens de l'observation et une intelligence critique face à l'expertise

Détails sur la formation:

Horaire:

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

- Chapelle atelier commune (120h)
- Musicologie, histoire de la musique (22h)
- Pratique démonstrative spécifique (60h)
- Technologie spécifique (20h)
- Pratique démonstrative TC (60h)
- Dessin TC (28h)
- Technologie TC (24h)
- Sciences appliquées TC (30h)
- Gestion, comptabilité TC (58h)
- Histoire de l'art TC (30h)

Chapelle atelier spécifique (54h)

2ème Chef d'entreprise

Droit et assurances TC (38h)
Chapelle atelier TC (120h)
Déontologie TC (20h)
Esprit d'entreprendre (8h)
Musicologie, histoire de la musique (22h)
Pratique démonstrative spécifique (60h)
Technologie spécifique (20h)
Pratique démonstrative TC (58h)
Dessin TC (30h)
Technologie TC (24h)
Sciences appliquées TC (16h)
Gestion, comptabilité TC (26h)
Histoire de l'art TC (30h)
Chapelle atelier spécifique (54h)

3ème Chef d'entreprise

Pratique démonstrative spécifique (166h)
Sciences appliquées (tronc commun) (14h)
Technologique spécifique (32h)
Suivi du projet d'entreprise (16h)

Certification

A terme, je serai capable de... :

- Sélectionner les matériaux et produits en fonction du modèle à construire : sélectionner les bois et leur utilisation dans la guitare, débiter les bois, choisir les autres composants (nacre, métaux, colles, gommes, cire, résine), choisir les produits de finitions (vernis, huile, peinture)
- Préparer son outillage : différencier les outils adéquats et leur fonction, affûter, régler et entretenir les outils, utiliser consciemment un chablon et un gabarit, utiliser correctement une machine, respecter les mesures de sécurité de l'appareillage et de l'équipement
- Construire la guitare : réaliser des blocs de fond et de talon de manche, mettre à épaisseur les éclisses d'un instrument, découper et mettre en forme les contre-éclisses, réaliser un joint de table et de dos, mettre à épaisseur et courber un barrage, assembler les barrages à la table d'harmonie et au dos, dresser un manche et une touche et tailler le galbe, scier les emplacements des frettes selon les calculs réalisés, exécuter l'assemblage des blocs, des éclisses, des contre-éclisses et du dos, exécuter l'assemblage du manche et de la touche, vérifier et ajuster l'inclinaison du manche, découper et cintrer les frettes, fretter la touche, façonner le chevalet, positionner le chevalet sur la table d'harmonie, poncer l'instrument de manière adéquate, vernir l'instrument, poncer et polir le vernis

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 3 ans

stage conseille

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après:

être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique;
être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes;
être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel;
avoir réussi un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Une rencontre individuelle avec chaque futur apprenant sera organisée par le Centre de formation : elle portera sur les acquis antérieurs en rapport avec la formation choisie, la culture générale, la motivation et les connaissances musicales qui seront un plus pour l'apprenant.

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors Union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.